



U.P.E.C.T



Union des Propriétaires et Eleveurs de Chevaux de Trot des Hauts-de-France

LIMITATION DU NOMBRE DE PARTICIPANTS, INSCRIVEZ VOUS VITE !!!

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Une journée digne d'intérêt à l'hippodrome d'Amiens le Mercredi 25 Septembre 2024 !

Le matin, à 10 h, se déroulera le concours de modèle réservé aux juments de 3 et 4 ans organisé par l'IFCE.

L'après-midi, à 14h30, aura lieu notre **concours annuel de yearlings N** suivi du **concours de Foals O**, (à présenter sevrés ou sous la mère).

Cette manifestation, organisée par l'UPECT, mettra en valeur votre production et la fera connaître.

Cette année encore, le modèle sera privilégié. Vous pourrez présenter vous-même vos yearlings. Les Foals seront présentés à la suite du concours de yearlings, également par leur éleveur.

Des primes (d'après le classement) et une participation à vos frais de déplacement seront octroyées.

Nous sommes contraints pour un bon déroulement et par respect pour le jury de limiter le nombre de participants à 25 Yearlings et 25 Foals (maximum).

De ce fait l'enregistrement des inscriptions se fera par ordre d'arrivée courrier au secrétariat UPECT (la poste faisant foi), sachant que pour être validée une inscription devra être obligatoirement accompagnée des frais d'inscription d'une part et de l'attestation d'assurance RC d'autre part.

En outre un même éleveur ne pourra engager que 2 produits par catégorie (soit 2 yearlings et 2 foals).

Après la réception des yearlings (de 10h30 à 12H), possibilité de se restaurer lors d'un buffet servi vers 13h, au prix de 25 € pour les adhérents UPECT, 30 euros pour les non adhérents, boissons comprises. Ceci **uniquement sur réservation avant le 20 septembre**. (Secrétariat – 06 37 83 14 96).

Merci de remplir le document ci-après et de respecter la date limite d'inscription, **TOUTE INSCRIPTION RECUE NON ACCOMPAGNEE DE SON REGLEMENT ET DE L'ATTESTATION D'ASSURANCE RC, SERA CONSIDEREE COMME NULLE ET NE POURRA ETRE PRISE EN COMPTE.**

Comptant sur votre participation

Le Président, James CARPENTIER

.....&.....&.....

Inscription des Yearlings et des Foals avant le 15 août 2024

De 10h30 à 12h, réception des yearlings et foals (lettre N et O) et remise du carnet signalétique validé ou d'une copie de la déclaration de naissance pour les foals.

Afin que le concours se déroule dans les meilleures conditions et dans le respect de l'état de santé de chacun des participants, nous **exigeons** que chaque cheval ait reçu les 2 premières injections de sa primo-vaccination grippe tétanos **rhino**. De plus, chaque cheval sera contrôlé et, suivant son état de santé, le vétérinaire présent sera en droit de refuser sa participation. (code des courses, article 15). **Une attestation d'assurance responsabilité civile devra impérativement être jointe à votre inscription (couverture des dommages que pourraient causer vos produits).**

Nom :		Prénom :	
Adresse :			
Code postal :		Ville :	
Nom du Yearling ou Foal :		Sexe :	Date de naissance :
Numéro sire :			
Yearling/Foal à vendre <input type="checkbox"/> et/ou à louer <input type="checkbox"/>			
Cochez-la ou les cases si vous souhaitez faire apparaître cette mention au catalogue.			
Origines : Père		Mère	

Je joins ce jour un chèque de 25 € par yearling ou par Foal pour valider l'inscription.

A ENVOYER AU SECRETARIAT : M. Franck COQUELET

268 rue Henri Bantegnie 59233 MAING

Mail :upect.secretariat@yahoo.fr

Portable : 06 37 83 14 96